



Vérifacteurs

Bruno Langlet

► To cite this version:

| Bruno Langlet. Vérifacteurs. 2021. hal-03168770

HAL Id: hal-03168770

<https://amu.hal.science/hal-03168770>

Submitted on 14 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vérificateurs

Bruno Langlet

Entrée d'encyclopédie, version « grand public », à paraître en Mars 2021 dans *L'encyclopédie philosophique* (URL : <https://encyclo-philosophie.fr/item/1656>)

Résumé : La théorie des vérificateurs traite des entités qui, dans le monde, rendent vraies pensées, propositions, ou jugements. Elle fait dépendre la vérité de l'être. Cette approche, en tant que théorie développée, a été formulée à la fin du ^{xx}^{ème} siècle. Les théoriciens des vérificateurs traitent notamment du maximalisme vérificationnel (toutes les vérités ont-elles des vérificateurs ?), de la nature de la relation de « vérification », et de l'apport des vérificateurs pour établir ce qui peut être dit exister (en vertu de la dépendance du vrai envers l'être). La notion de vérificateur va à l'encontre des approches relativistes ou historicistes et peut être vue comme un antidote à l'idéologie de la « post-vérité ».

1. Vérité et vérificateurs

On peut repérer la fausseté et la vérité des pensées, phrases, propositions (terme ici privilégié désormais) lorsqu'elles entraînent des contradictions, mais aussi en considérant leur « conformité » avec la réalité. La proposition « la porte est ouverte » est ainsi vraie si la porte est ouverte.

Examiner en vertu de quoi une proposition est rendue vraie par le réel et possède la propriété d'être vraie est néanmoins autre chose. Ceci est le sujet de la théorie des vérificateurs.

Un « vérificateur » est ce qui, dans le monde, rend vraie une proposition. Par exemple, le fait que le ballon soit multicolore rend vraie la phrase « ce ballon est multicolore ». L'entité jouant le rôle du vérificateur est ici un « fait ». Les questions qui se posent alors sont les suivantes.

- Quelle est la nature de la relation par laquelle une proposition est rendue vraie en vertu de quelque chose du monde ? Est-ce une relation de correspondance, de dépendance, de nécessitation ?
- Toutes les vérités requièrent-elles des vérificateurs ? Une proposition négative est-elle vraie en vertu d'un fait « négatif », et une proposition générale, en vertu d'un fait « général » ?

- Quelle catégorie d'entités est admissible au titre de vérificateur ? Les faits ou états de choses, les objets, les propriétés, les relations ?
- Si ce qui rend vraie une pensée est tenu pour existant, qu'apprend-on du réel à partir de la vérification ?

La théorie des vérificateurs a une inspiration réaliste. La vérité est ici comprise en un sens substantiel, non pas relativiste ou historiciste : elle dépend de l'être, du monde, non pas des personnes, des époques ou des cultures. La théorie des vérificateurs va naturellement à l'encontre de la notion controversée de « post-vérité », qui affaiblit ou dissout le rapport entre vérité et réalité.

2. Distinctions basiques

2.1 Vérificateurs et véripporteurs

Un vérificateur est ce qui rend vraie une proposition. Ce qui est rendu vrai est un « véripporteur », un « porteur » de vérité, c'est ce qui a la propriété d'être vrai. La proposition « le chat dort », quand elle est vraie, est un véripporteur. Le chat dormant en est le vérificateur.

Soutenir que seule une sorte précise d'entité peut, par essence, être un véripporteur, est controversé. Jugements, croyances, propositions, phrases, pensées ont toutefois en commun de posséder un certain contenu, susceptible d'être vrai ou faux : ce qui exprime ce contenu est un véripporteur.

2.2 Vérificateurs et croyances

Connaître les vérificateurs d'une proposition n'est pas une condition nécessaire pour former une croyance à son propos. Je peux croire que « perroquets et salamandres diffèrent génétiquement » sans connaître ce qui, dans le monde, rend vraie cette proposition.

Inversement, la vérification est indépendante des croyances d'un sujet. La proposition « la quinine est un antipaludique » ne tire pas sa vérité de ce qu'ont pensé Pelletier et Caventou, qui ont isolé cet alcaloïde. La proposition est vraie en vertu des propriétés de la quinine, et le serait toujours même si personne ne les avait découvertes.

2.3 Vérification

Vérificateurs et véripporteurs entretiennent théoriquement une relation de vérification (ou de « rendre-vrai »), différente d'une relation de correspondance.

Toute correspondance est symétrique : s'il y a correspondance entre une pensée et un fait, la « direction » de cette relation va du monde vers la pensée ou bien de la pensée vers le monde.

Or la relation de vérifaction est asymétrique : si quelque chose du monde rend vraie une proposition, la vérifaction va du monde vers la proposition. Il n'y a pas ici de direction inverse. Vérifaction et correspondance ne se superposent donc pas.

La relation de vérifaction n'est pas non plus une relation causale, laquelle suppose deux événements dont l'un entraîne temporellement l'autre : le feu dans l'âtre précède et cause l'augmentation de la température dans la pièce. Or la vérité d'une proposition n'est pas « causée » par le fait qui la « rend » vraie, elle ne lui succède pas et est indépendante de toute temporalité.

La relation de vérifaction peut être vue comme une relation de dépendance (ou de fondation). La vérité est alors fondée sur l'existence de l'entité dont traite une proposition, qui en dépend. La vérifaction devient ici un cas particulier d'une théorie des rapports de fondation entre entités.

Une alternative est de concevoir la vérité à propos de X comme étant « nécessitée » par l'existence de X. Cette nécessitation signifie que l'existence de X entraîne nécessairement la vérité de la proposition « x existe », comme le ferait une implication logique. Ainsi, l'existence de quelque chose nécessite, en vertu de cette existence même, des vérités à propos de ce quelque chose.

La relation de survenance fait généralement consensus ici. Une entité qui survient sur une autre dépend de celle-ci, varie en fonction d'elle, et ne lui est pas réductible.

Si a « survient » sur b, aucune différence qui concernait a ne peut se produire sans qu'une différence ne se soit produite au sein de b. Ainsi, la proposition vraie « Olaf dort » survient sur un fait, Olaf qui dort. Elle devient fausse quand Olaf est éveillé. La proposition vraie « Olaf est éveillé » survient sur le « nouveau » fait mentionné.

3. Le maximalisme vérifactionnel

3.1 Le principe

Pour la position maximaliste, toute vérité possède au moins un vérifacteur.

Cela n'implique pas une relation univoque et stricte entre une vérité et un vérifacteur : un seul et même vérifacteur peut rendre vraies diverses propositions.

« X est une figure à trois côtés », « x est un triangle rectangle », « x est un polygone » sont rendues vraies par le fait qu'x est un triangle rectangle.

Inversement, plusieurs vérificateurs distincts peuvent rendre vraie une seule et même proposition : « il existe une marmotte » est rendue vraie par n'importe laquelle des marmottes du parc du Mercantour ou de tout autre lieu.

Si le maximalisme est valide, toutes les vérités dépendent de vérificateurs : ceci éclairerait en partie la nature de la vérité. Il est toutefois contesté. Est-il une généralisation injustifiée tirée de quelques cas favorables ? Certaines vérités semblent bien ne pas dépendre de vérificateurs (voir ci-dessous).

3.2 Propositions négatives et propositions générales

Russell (1918) soutenait que les faits rendent vraies les propositions, admettait des « faits généraux » pour rendre compte de la vérité des propositions générales, et affirmait être logiquement conduit à soutenir que les propositions négatives (« il n'y a pas de licorne ici ») requièrent, pour leur vérité, des faits négatifs.

Or l'idée d'un fait négatif est classiquement tenue pour intuitivement absurde et logiquement impossible : elle désignerait un fait consistant dans un non-fait. La difficulté est alors de rendre compte, par ce qui existe, de ce qui n'est pas.

Armstrong (2004) défend une position qui permet de rendre compte de la vérité des propositions négatives et de celle des propositions générales.

Il admet un état de choses « totalisant », lequel consiste dans une relation « de totalité » qui se rapporte à une agrégation d'entités et à une propriété possédée par tous les objets compris dans l'agrégat.

Ainsi, tous les vivants qui sont des dauphins possèdent la propriété d'être des mammifères et sont réunis dans un état de choses totalisant, en vertu de la relation de totalité qui se tient entre cet agrégat et la propriété d'être un mammifère. C'est le vérificateur de la proposition « les dauphins sont des mammifères ».

C'est ce qui évite de supposer des états de choses négatifs. La proposition « il n'existe pas d'aigle vivant fait de pierre » est rendue vraie par les états de choses entrant dans l'état de chose totalisant, au sens où cette totalité ne contient pas d'aigle vivant qui soit fait de pierre. Les états de choses où l'on trouve un aigle vivant sont tels que les aigles sont constitués de chair. Ils entrent dans un seul état de choses totalisant, lequel entraîne la vérité de la proposition « il n'y a pas d'aigle vivant constitué de pierre ».

Une telle approche, toutefois, a peu de partisans. Elle est intrinsèquement connectée à la théorie armstrongienne des états de choses et s'expose à ce titre, selon Smith et Simon (2011), à toute critique touchant cette catégorie d'entités.

P. Simons défend une position dont les prémisses se trouvent dans le *Tractatus Logico-philosophicus* de Wittgenstein : une proposition négative existentielle peut être vraie sans avoir de vérificateur propre. La proposition « Hamlet n'existe pas » est vraie, non pas en vertu d'un vérificateur « négatif », mais parce que rien n'existe qui rendrait vraie

sa contradictoire positive : la proposition « Hamlet existe » n'est pas vraie et n'a aucun vérificateur.

Le problème des propositions existentielles négatives et des propositions générales reste une difficulté pour la position maximaliste.

4. Vérificateurs et métaphysique

4.1 Types de vérificateurs

Déterminer quelles entités sont à privilégier au titre de vérificateurs est complexe. Les débats métaphysiques actuels traitant des catégories d'entités constitutives du réel jouent un grand rôle dans le choix des entités que privilégient les théoriciens. La question reste ouverte. Elle est aussi directement liée à la fonction méta-ontologique des vérificateurs (voir section 4.2).

Les faits, comme chez Russell, sont des candidats classiques. Armstrong privilégie la catégorie très proche de l'état de choses, qui consiste dans la possession par une entité particulière d'au moins une propriété (selon lui un universel : une propriété pouvant être commune à plusieurs choses). Un état de choses est toujours particulier, l'universel s'y trouvant particularisé.

Ainsi, la proposition « le chat est gris » est vraie en vertu d'un état de choses où le chat est gris. Les états de choses peuvent être plus complexes.

Les autres fondateurs de la doctrine des vérificateurs, Mulligan, Simons et Smith (1984) privilégiaient ce qu'ils appellent, à la suite de Husserl, des « moments dépendants » : des caractéristiques particulières conçues comme dépendantes des entités qu'elles qualifient, et qui ne se réduisent pas à des états de choses.

Le gris particulier du chat est ici le vérificateur de la proposition « le chat est gris ». Cette approche est parente de celle admettant les tropes (des propriétés intrinsèquement particulières) comme vérificateurs. Les universaux sont rarement considérés comme des candidats plausibles au titre de vérificateurs.

4.2 Les vérificateurs et l'être

En rendant vraies des propositions, certains traits du réel acquièrent un pedigree qui les positionne parmi ce qui existe. L'ontologie est l'inventaire de ce qui existe et l'approche vérificationniste a une fonction « méta-ontologique », au sens où elle fournit une méthode pour enquêter sur ce qui existe. F. MacBride souligne ainsi qu'être, c'est jouer un rôle dans une relation de vérification.

« L'argument du vérificateur » est par exemple central chez Armstrong pour faire de la catégorie des états de choses une catégorie du réel. Cet argument procède comme il suit.

Qu'est-ce qui rend vraie une proposition de type « x est F », lorsque c'est le cas ? ce n'est pas x, F, ou la relation d'instanciation (désignée par le « est »), ou l'ensemble de ces trois éléments (ils y sont seulement juxtaposés).

Bien plutôt, que x soit F, voilà ce qui rend vraie la proposition « x est F » : le vérificateur pertinent est l'état de choses actuel constitué par la possession de x par F, soit une entité unifiée et complexe où un particulier (x) possède une propriété (F), cette possession actuelle correspondant à l'instanciation de F par x.

Par exemple, la proposition « un proton a une charge positive » est rendue vraie par l'état de choses où un proton possède une charge positive. Non pas par le proton comme tel, ni la charge positive, ni la relation d'instanciation ou l'ensemble de ces trois éléments juxtaposés. En ce sens, les états de choses seraient à admettre dans l'ontologie.

Peter Simons (2010), qui s'intéresse à la vérité des propositions relationnelles, distingue celles (externes) qui, étant vraies, requièrent à ce titre l'existence d'une relation, et celles (internes) qui requièrent juste qu'existent les seuls termes reliés (sans supposer de relation existante en plus).

Ainsi, la proposition « un proton est plus massif qu'un électron » est rendue vraie par les masses respectives du proton et de l'électron, sans requérir l'existence d'une relation externe « être plus massif que ».

Au contraire, une relation (externe) de distance est un vérificateur pour la proposition « Paris est distant de 1237 km de Vienne », car des seules existences de Paris et de Vienne, la vérité de la proposition ne suit pas.

En ce sens, la théorie des vérificateurs signalerait que les relations externes peuvent être dites exister, tandis que les relations internes sont d'un autre type : elles « surviennent » sur les termes qu'elles relie.

De manière générale, la théorie des vérificateurs permet au moins de mettre à l'épreuve les théories de la réalité. Elle fournit des explications ontologiques de ce que l'on peut dire véridiquement, et sélectionne des théories portant sur l'être, qui permettent de rendre compte des propositions vraies.

Par exemple, selon Simon et Smith (2011), les théories métaphysiques admettant des substances et des propriétés particulières (des choses avec leurs caractéristiques) permettent de rendre vraies un grand nombre de propositions et montrent ainsi leur pertinence.

La notion de vérificateur est installée dans le paysage philosophique contemporain, mais le débat fait rage, allant parfois au-delà du cadre réaliste originel.

Si des propositions vraies portent sur des objets non-existants, comme des fictions, qu'est-ce qui les rend vraies ? La question déborde du cadre des entités « mondaines ». Une sémantique dite des vérificateurs, qui considère leur fonction au sein d'univers de discours, sans forcément avoir d'implications ontologiques, est en plein développement.

Prise classiquement, la notion conserve une position centrale pour rendre compte de manière substantielle et non relativiste de la vérité des propositions.

Bibliographie :

Armstrong, David M., « Vérité et Vérificateurs », in Monnoyer, J.-M. (ed.) *La structure du monde : objets, propriétés, états de choses*, Vrin, 2004.

Armstrong y présente de manière claire mais condensée sa position et les problèmes classiques relatifs aux vérificateurs. Une critique proposée par P. Horwich (« Critique des vérificateurs ») lui succède dans cet ouvrage, elle-même suivie d'une réponse de Armstrong.

Armstrong, David M., *Truth and truthmakers*, Cambridge, 2004.

La position de Armstrong y est présentée de manière argumentée et détaillée. C'est aussi une synthèse des thèses majeures de cet auteur en métaphysique contemporaine.

Il existe en français un autre article de cet auteur sur le sujet : « Vérificateurs pour vérités modales », Revue de Métaphysique et de Morale, 2002/4 (n° 36), pp.461-477 (URL : <https://www.cairn.info/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2002-4-page-461.htm>) qui traite d'une difficulté : qu'est-ce qui rend vraies les propositions modales (faisant usage d'opérateurs modaux comme « possible », « impossible », « nécessaire », « contingent »)? Y a-t-il des faits modaux dans la réalité, à entendre comme vérificateurs? Armstrong propose des solutions compatibles avec la position maximaliste.

Boisvert, Anne-Marie, « Relations de vérification. Étude critique de : E. J. Lowe et A. Rami (dir.), *Truth and Truth-Making*, Stocksfield, Acumen, 2009, 262 p. », in *Philosophiques*, Volume 38, Issue 1, Printemps 2011, p. 305–330 (URL : <https://www.erudit.org/en/journals/philoso/2011-v38-n1-philoso1816548/1005731ar/>)

Un compte-rendu informatif et critique d'un recueil d'articles sur les vérificateurs. D'autres recueils sont aussi présentés dans cette étude.

Guigon, Ghislain, « La dépendance souple de la vérité envers l'être », *Klesis* 2015 : 31. URL : <https://www.revue-klesis.org/pdf/Klesis-Lewis-II-2-Guigon-La-dependance-souple-de-la-verite-envers-l-etre.pdf>

L'auteur discute et présente la position de David Lewis, et notamment le changement de position de ce dernier qui après avoir argumenté à l'encontre du principe maximaliste, en a adopté une version affaiblie cohérente avec sa position métaphysique générale.

Notons que la position de David Lewis sur les vérificateurs est rapidement présentée dans l'ouvrage de F. Nef, Qu'est-ce que la métaphysique ? Gallimard, 2004, p.729-732.

De Libéra, Alain, *La référence Vide, Théories de la proposition*, Paris, PUF, coll. « Chaire Étienne Gilson », 2002, 357 pages.

Une partie de l'ouvrage est un exemple de l'usage que l'on peut faire des concepts contemporains de véripporteurs et de vérificateurs pour analyser certaines thèses de philosophes médiévaux.

Monnoyer, Jean-Maurice, « Introduction. Le réalisme et l'école australienne de philosophie », In Monnoyer, J.-M., *La structure du monde : objets, propriétés, états de choses*, Vrin, 2004.

Dans l'introduction au volume, la section intitulée « La dispute des vérificateurs » (pp.73-88) présente le débat sur les vérificateurs et ses protagonistes principaux.

Mulligan K., Simons ; P., Smith, B., « Vérificateurs », *Études de philosophie* n°9-10, Presses de l'Université Provence, 2011 ; tr.fr. par B. Langlet & J.-F. Rosecchi de « Truth-makers », *Philosophy and phenomenological research*, 1984.

URL : <http://semaihp.blogspot.com/2013/05/traduction-de-mulligan-simons-smith.html>

Un article fondateur et à la source du regain d'intérêt pour la théorie des vérificateurs, présentée par les auteurs comme directement liée à une approche réaliste de la vérité. Les auteurs y soutiennent que les vérificateurs sont constitués par ce qu'ils appellent des « moments dépendants », c'est-à-dire des caractéristiques particulières des choses qui n'existent pas indépendamment des choses dont ils sont les caractéristiques. La traduction en français est aussi disponible sur le site du SEMa :

Nef, Frédéric, *Les propriétés des choses. Expérience et logique*, Vrin, 2006.

Le chapitre III intitulé « Senex erit puer. Vérificateurs et énoncés temporels : présentisme ou quadridimensionnalisme ? ». p. 273 et suivantes, s'interroge sur l'application de la théorie des vérificateurs aux énoncés temporels, et sur la théorie du temps à privilégier : celle affirmant que seul le présent existe (présentisme) ? Ou bien celle pour laquelle le temps est une quatrième dimension de l'espace (quadridimensionnalisme) ? F. Nef discute ici des difficultés entraînées pour la théorie des vérificateurs.

Russell, Bertrand, 1918, 1919, « The Philosophy of Logical Atomism », *Monist*, n° 28, pp. 495–527; n°29, pp. 32–63, 190–222, 345–380; rééd. in Bertrand Russell, *Logic and Knowledge*, London: Allen and Unwin, 1956, pp. 177–281; Tr. fr. J.-M. Roy, « La philosophie de l'atomisme logique », in *Écrits de logique philosophique*, Paris, P.U.F., 1989.

Un texte qui n'est pas dédié aux vérificateurs en tant que tels mais où Russell envisage le problème et soutient que les faits rendent vraies les propositions. Il y rencontre et discute la difficulté de déterminer ce qui rend vraies les propositions existentielles négatives et les propositions générales.

Simons, Peter, « Why the Negations of False Atomic Sentences are True ». In Tim De Mey and Markku Keinänen (eds.), *Problems from Armstrong: Acta Philosophica Fennica*, 84, 2008, pp. 15–36.

Un article où Simons traite de la question de ce qui rend vraies les propositions existentielles négatives, sans supposer de faits négatifs, ni de « faits totalisants » armstrongiens.

Simons, Peter, « Relations and truthmaking », *Proceedings of the Aristotelian Society*, Supplementary Volume lxxxiv, 2010, pp. 199-214.

Un article où Simons examine l'idée que les vérificateurs des propositions traitant de relations ne sont pas forcément tous des relations. Il défend l'idée que les vérités relationnelles requièrent des relations en guise de vérificateurs lorsqu'elles concernent des relations externes, mais pas lorsqu'elles concernent des relations internes (seuls les termes des relations sont alors les vérificateurs pertinents).

Smith, Barry et Brogaard, Berit, « une théorie unifiée de la vérité et de la référence », in J.-M. Monnoyer (ed.), *La structure du monde : objets, propriétés, états de choses*, Vrin, 2004.

Un article qui développe une réflexion sur la manière dont nos jugements sont dirigés vers des portions de la réalité (leur référence) afin de tenter d'éclairer ce que sont les vérificateurs des jugements vrais, c'est-à-dire les portions de la réalité auxquels ces jugements font référence, et qui rendent vrais ces derniers.

Smith, Barry et Simon, Jonathan, « Explications vérificationnistes », in *Philosophiques*, Volume 38, Issue 1, Printemps 2011, p. 177–194 ;

URL : <https://www.erudit.org/en/journals/philoso/1983-v10-n2-philoso1816548/1005722ar/>

Un article qui synthétise de manière claire des positions centrales du débat et qui défend des thèses précises, notamment pour ce qui est du rôle des vérificateurs dans la mise à l'épreuve de théories métaphysiques.

Bruno Langlet
Aix-Marseille Université
Bruno.langlet@univ-amu.fr